

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate



Paniers de Noël 2026 à Senneterre : une formule qui se poursuit sous la coordination du Service de sécurité incendie

Senneterre, le 15 octobre 2026 – Les paniers de Noël seront de retour à Senneterre cette année afin de soutenir les personnes et les familles dans le besoin durant la période des Fêtes. Cette initiative sera coordonnée par le Service de sécurité incendie de Senneterre, en collaboration avec le Comité local de saine alimentation et de sécurité alimentaire (SA-SA). Considérant les ressources bénévoles limitées et l'ampleur du travail que représente cette initiative, la formule de collecte de dons en argent, instaurée l'an dernier et très appréciée des bénéficiaires, sera maintenue pour l'édition 2026.

Le Comité SA-SA regroupe la Ville de Senneterre, le Centre d'entraide et d'amitié autochtone (CEAAS), la Maison de la famille, le Centre de prévention du suicide, le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (CISSS-AT), le Manoir Universeau et l'Église Bonne Nouvelle. Ces partenaires unissent leurs efforts pour assurer la continuité de cette initiative au bénéfice de la communauté. Cette initiative bénéficie également de la précieuse collaboration de Sobeys/IGA Senneterre, qui renouvelle son engagement cette année.

Inscriptions pour les paniers de Noël

Les personnes souhaitant bénéficier d'un panier de Noël pourront s'inscrire du 16 au 27 novembre 2026, du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h, en téléphonant au Manoir Universeau au 819 488-0678. La valeur des paniers remis en décembre sera déterminée selon le nombre de demandes reçues et les sommes amassées, afin d'assurer une distribution équitable.

Guignolée du 3 décembre – Appel aux dons en argent

La traditionnelle guignolée au centre-ville de Senneterre aura lieu le jeudi 3 décembre 2026. Comme l'an dernier, aucune denrée alimentaire ne sera recueillie. La population est invitée à contribuer par des dons en argent, selon les modalités suivantes :

- Par virement Interac : serviceincendie@ville.senneterre.qc.ca
- Par chèque : à l'ordre du Service de sécurité incendie de Senneterre
- En argent comptant : à la réception de l'hôtel de ville, au 551, 10e Avenue
- Lors de la guignolée : le jeudi 3 décembre

Le Service de sécurité incendie et les partenaires du Comité SA-SA invitent la population à faire preuve de générosité. Chaque don, petit ou grand, contribuera à apporter un peu de réconfort aux personnes et aux familles dans le besoin durant la période des Fêtes.

– 30 –

Renseignements :

Marie-Pier B. Genest, représentante du comité

Comité local de saine alimentation et de sécurité alimentaire (SA-SA)

Tél. : 819 737-2296, poste 220 | Courriel : mpbgenest@ville.senneterre.qc.ca

551, 10e Avenue Senneterre (Québec) J0Y 2M0 Tél. : 819 737-2296
ville.senneterre.qc.ca | serviceincendie@ville.senneterre.qc.ca